

CNP Assurances.

Société anonyme à Conseil d'administration

Au capital de 594 151 292 €

Siège social : 4 place Raoul Dautry, 75015 Paris (France)

341 737 062 R.C.S. Paris – APE : 6511 Z.

Comptes sociaux

au 31 décembre 2009

SOMMAIRE

I. - BILAN AU 31 DECEMBRE 2009	4
ACTIF	4
PASSIF	5
II. - COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009	6
COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	6
COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE	7
COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE.....	8
III. - ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES	9
IV. - PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT 2009	10
V.- ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.	10
NOTE 1. - FAITS CARACTERISTIQUES DE L’EXERCICE 2009	11
1.1.- IMPACT DES MARCHES FINANCIERS SUR L’ANNEE 2009	11
1.2.- FORMATION AVEC BARCLAYS D’UN PARTENARIAT DE LONG TERME DANS LA BANCASSURANCE VIE EN EUROPE DU SUD	11
1.3.- CESSIION DES FILIALES PORTUGAISES GLOBAL ET GLOBAL VIDA.....	11
1.4.-EXERCICE DE L’OPTION DE VENTE DE CNP ASSURANCES SUR SA PARTICIPATION DANS NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT (NGAM).	12
1.5.- CHANGEMENT DE L’ACTIONNARIAT DE CNP UNICREDIT LIFE (RENOMMEE CNP EUROPE)......	12
1.6. - ARRET DE LA COUR D’APPEL DE LYON ET ARTICLE 14 DE L’ACCORD INTERPROFESSIONNEL	12
1.7. - CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT ENTRE MFP SERVICES ET CNP ASSURANCES.....	12
NOTE 2. – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE 2009	13
NOTE 3. - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	13
3.1. - FONDS PROPRES	13
3.1.1 - <i>Capitaux propres</i>	13
3.1.2. - <i>Actions propres</i>	13
3.2. – ACTIFS INCORPORELS	13
3.3. - OPERATIONS DE PLACEMENT.....	13
3.3.1. - <i>Evaluation</i>	14
3.3.2. - <i>Amortissements des immeubles</i>	15
3.3.3. - <i>Dépréciations des immeubles, actions et titres assimilés, titre par titre</i>	15
3.3.4. - <i>Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés</i>	16
3.3.5. - <i>Dépréciation des obligations et titres assimilés</i>	17
3.3.6. - <i>Cessions et échanges</i>	17
3.3.7. - <i>Allocation des produits financiers</i>	17
3.3.8. - <i>Conversion des opérations en devises</i>	17
3.3.9. - <i>Instruments financiers à terme</i>	18
3.4. - ASSURANCE-VIE ET CAPITALISATION	19
3.4.1. - <i>Primes</i>	19
3.4.2. - <i>Provisions techniques et mathématiques</i>	19
3.5. - ASSURANCE INVALIDITE-ACCIDENT-MALADIE	20
3.6. - REASSURANCE	20
3.6.1. - <i>Cessions</i>	20
3.6.2.- <i>Acceptations</i>	20
3.7. - FRAIS D’ACQUISITION ET DE GESTION	20
3.8. - PLAN EPARGNE RETRAITE POPULAIRE ET PLAN EPARGNE RETRAITE ENTREPRISE	21
3.9. - FISCALITE	21
3.9.1. - <i>Régime fiscal</i>	21
3.9.2. - <i>Impôt différé</i>	21
3.10. - CONSOLIDATION	21
NOTE 4. - POSTES DU BILAN	22
4.1. - EVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS, CONSTRUCTIONS, TITRES DE PROPRIETE SUR LES ENTREPRISES LIEES ET CELLES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION.....	22

4.2. - ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS.....	23
4.3. - CREANCES ET DETTES VENTILEES SELON LEUR DUREE.....	24
4.4. - PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES.....	25
4.4.1.- <i>Montant des participations</i>	25
4.4.2. - <i>Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation</i>	27
4.4.3. - <i>Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation</i>	27
4.4.4. - <i>Tableau des filiales et participations (art. L233-1 et L233.2 du code de commerce)</i>	28
4.4.5. - <i>Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable</i>	31
4.5. - COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT.....	32
4.5.1. - <i>Composition du capital social</i>	32
4.5.2. - <i>Actions propres détenues par CNP Assurances</i>	32
4.6. - RESERVES, FONDS PROPRES, REEVALUATION.....	32
4.7. - AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN.....	33
4.7.1. - <i>Comptes de régularisation Actif Passif</i>	33
4.7.2. - <i>Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes</i>	33
4.7.3. - <i>Détail de la provision pour risques et charges</i>	34
4.7.4. - <i>Actif en devises</i>	34
4.8. - DETAIL DE LA VARIATION DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE BRUTES DE REASSURANCE.....	35
4.9. - VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ISSUES DES CONTRATS PERP.....	36
4.10.- PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITE.....	36
NOTE 5. - COMPTE DE RESULTAT	37
5.1. - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS.....	37
5.2. - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS TECHNIQUES.....	38
5.3. - CHARGES DE PERSONNEL.....	40
5.4. - COMMISSIONS.....	40
5.5. - VENTILATION DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES ET NON TECHNIQUES.....	40
5.6. - CHARGES D'IMPOTS.....	41
5.7. - PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS.....	41
5.8. - EFFECTIF.....	41
5.9. - REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	42
5.10. - RESULTATS FINANCIERS SUR CINQ ANS.....	43
5.11. - CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE.....	43
5.12. - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	44
NOTE 6. - ENGAGEMENTS HORS BILAN	44
NOTE 7. - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PASSIF SUBORDONNES.....	45

I. - Bilan au 31 décembre 2009

(En milliers d'euros).

Actif

Actif	En milliers d'euros		En %
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008	Evolution
Actifs incorporels	26 226	23 488	11,7%
Placements :	214 605 802	198 528 011	8,1%
Terrains et constructions	4 479 313	3 907 508	14,6%
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	2 774 958	2 960 952	-6,3%
Autres placements	207 351 204	191 659 502	8,2%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	327	49	567,3%
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	20 764 247	19 734 778	5,2%
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :	6 296 807	5 485 110	14,8%
Provisions d'assurance vie	6 219 446	5 415 328	14,8%
Provisions pour sinistres vie	69 206	65 462	5,7%
Provisions pour sinistres non vie	60	150	-60,0%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	6 741	4 170	61,7%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	1 354	0	0,0%
Créances	3 986 831	4 122 218	-3,3%
Créances nées d'opérations d'assurance directe :	1 882 623	2 362 428	-20,3%
- Primes acquises non émises	1 582 437	1 995 681	-20,7%
- Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	300 186	366 747	-18,1%
Créances nées d'opérations de réassurance	32 052	23 598	35,8%
Autres créances	2 072 156	1 736 192	19,4%
- Personnel	3 128	2 065	51,5%
- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	561 318	405 947	38,3%
- Débiteurs divers	1 507 710	1 328 180	13,5%
Autres actifs	219 779	482 736	-54,5%
Actifs corporels d'exploitation	131 066	188 052	-30,3%
Comptes courants et caisse	53 501	253 827	-78,9%
Actions propres	35 212	40 857	-13,8%
Comptes de régularisation Actif :	6 447 796	6 095 086	5,8%
Intérêts et loyers acquis non échus	3 008 275	2 675 305	12,4%
Frais d'acquisition reportés	732	1 589	-53,9%
Autres comptes de régularisation	3 438 789	3 418 192	0,6%
Différence de conversion	34 556	48 046	-28,1%
Total Actif	252 382 044	234 519 473	7,6%

Passif

Passif	En milliers d'euros		En %
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008	Evolution
Capitaux propres	7 866 623	7 316 525	7,5%
Capital social	594 151	594 151	0,0%
Primes liées au capital social	981 500	981 500	0,0%
Réserves de réévaluation	21 564	21 564	0,0%
Autres réserves	4 942 639	4 747 143	4,1%
Report à nouveau	392 501	1 264	30952,3%
Résultat de l'exercice	934 268	970 903	-3,8%
Passifs subordonnés	3 576 000	3 979 000	-10,1%
Provisions techniques brutes :	207 430 623	191 755 055	8,2%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	15	14	7,1%
Provisions d'assurance vie	201 930 262	185 928 509	8,6%
Provisions pour sinistres vie	2 544 224	2 630 209	-3,3%
Provisions pour sinistres non vie	799	5 384	-85,2%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	2 511 568	2 568 092	-2,2%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	739	0	0,0%
Provisions pour égalisation	118 603	119 662	-0,9%
Autres provisions techniques vie	113 573	327 391	-65,3%
Autres provisions techniques non vie	210 840	175 794	19,9%
Provisions techniques des contrats en unités de compte	20 764 247	19 734 778	5,2%
Provisions pour risques et charges	55 905	56 270	-0,6%
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	317 505	31 568	905,8%
Autres dettes :	10 918 494	10 392 600	5,1%
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 021 687	1 072 884	-4,8%
Dettes nées d'opérations de réassurance	221 084	258 151	-14,4%
Dettes envers des établissements de crédit	256 934	41 080	525,4%
Autres dettes :	9 418 789	9 020 485	4,4%
- Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	274 510	268 696	2,2%
- Personnel	186 992	177 864	5,1%
- Etat, sécurité sociale et collectivités publiques	352 287	314 656	12,0%
- Créanciers divers	8 605 000	8 259 269	4,2%
Comptes de régularisation Passif	1 452 647	1 253 677	15,9%
Différence de conversion	0	0	0,0%
Total Passif	252 382 044	234 519 473	7,6%

II. - Comptes de résultat au 31 décembre 2009 (En milliers d'euros).

Compte de résultat technique non-vie.

COMPTE TECHNIQUE NON VIE	En milliers d'euros				En %
	31 Décembre 2009		31 Décembre 2008		Evolution
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes acquises :	24 884	0	24 884	19 832	25,5%
Primes	24 885	0	24 885	19 836	25,5%
Variation des primes non acquises et risques en cours	-1	0	-1	-4	-75,0%
Produit des placements alloués	7 774	0	7 774	6 576	18,2%
Autres produits techniques	0	0	0	12	-100,0%
Charges des sinistres :	-14 764	8 032	-6 732	-19 921	-66,2%
Prestations et frais payés	-19 349	8 122	-11 227	-19 796	-43,3%
Charges des provisions pour sinistres	4 585	-90	4 495	-125	-3696,0%
Charges des autres provisions techniques	2 453	0	2 453	17 495	-86,0%
Participation aux résultats	-741	0	-741	424	-274,8%
Frais d'acquisition et d'administration :	331	0	331	-1 876	-117,6%
Frais d'acquisition	-187	0	-187	-1 471	-87,3%
Frais d'administration	518	0	518	-405	-227,9%
Commissions reçues des réassureurs	0	0	0	0	0,0%
Autres charges techniques	-2 698	0	-2 698	-7	38442,9%
Variation de la provision pour égalisation	-568	0	-568		0,0%
Résultat technique de l'assurance non-vie	16 671	8 032	24 703	22 535	9,6%

Compte de résultat technique vie

	En milliers d'euros				En %
	31 Décembre 2009		31 Décembre 2008		Evolution
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
COMPTE TECHNIQUE VIE					
Primes	24 351 758	-926 439	23 425 319	22 317 314	5,0%
Produits des placements :	12 219 008	0	12 219 008	11 532 745	6,0%
Revenus des placements	8 540 529	0	8 540 529	8 394 968	1,7%
Autres produits des placements	511 440	0	511 440	387 345	32,0%
Profits provenant de la réalisation des placements	3 167 039	0	3 167 039	2 750 432	15,1%
Ajustements ACAV (plus values)	3 496 171	0	3 496 171	1 653 545	111,4%
Autres produits techniques	12 267	0	12 267	33 296	-63,2%
Charges des sinistres :	-14 273 117	275 468	-13 997 649	-14 781 551	-5,3%
Prestations et frais payés	-14 353 932	271 457	-14 082 475	-14 754 561	-4,6%
Charges des provisions pour sinistres	80 815	4 011	84 826	-26 990	-414,3%
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques :	-8 896 925	507 570	-8 389 355	-664 164	1163,1%
Provisions d'assurance vie	-8 460 700	509 580	-7 951 120	-6 531 758	21,7%
Provisions sur contrats en unités de compte	-1 029 469	0	-1 029 469	6 534 391	-115,8%
Autres provisions techniques	593 244	-2 010	591 234	-666 797	-188,7%
Participation aux résultats	-8 199 377	304 419	-7 894 958	-6 742 793	17,1%
Frais d'acquisition et d'administration :	-2 228 873	80 030	-2 148 843	-2 012 699	6,8%
Frais d'acquisition	-1 042 807	0	-1 042 807	-962 632	8,3%
Frais d'administration	-1 186 066	0	-1 186 066	-1 118 533	6,0%
Commissions reçues des réassureurs	0	80 030	80 030	68 466	16,9%
Charges des placements :	-4 050 137	0	-4 050 137	-4 056 490	-0,2%
Frais int. et ext. de gestion des plac. et intérêts	-434 389	0	-434 389	-604 638	-28,2%
Autres charges des placements	-1 559 768	0	-1 559 768	-1 998 036	-21,9%
Pertes provenant de la réalisation de placements	-2 055 979	0	-2 055 979	-1 453 816	41,4%
Ajustement ACAV (moins values)	-1 408 906	0	-1 408 906	-6 680 365	-78,9%
Autres charges techniques	-50 007	0	-50 007	-18 340	172,7%
Produits des placements transférés			0	0	0,0%
Résultat technique de l'assurance vie	971 861	241 048	1 212 909	580 498	108,9%

Compte de résultat non technique

Compte non technique	En milliers d'euros		En %
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008	Evolution
Résultat technique de l'assurance non vie	24 703	22 535	9,6%
Résultat technique de l'assurance vie	1 212 909	580 498	108,9%
Produits des placements :	368 337	423 258	-13,0%
Revenu des placements	257 451	308 100	-16,4%
Autres produits des placements	15 417	14 216	8,4%
Profits provenant de la réalisation des placements	95 469	100 942	-5,4%
Produits des placements alloués			0,0%
Charges des placements :	-122 090	-148 876	-18,0%
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-13 095	-22 191	-41,0%
Autres charges des placements	-47 019	-73 329	-35,9%
Pertes provenant de la réalisation des placements	-61 977	-53 356	16,2%
Produits des placements transférés	-7 774	-6 576	18,2%
Autres produits non techniques	-378 135	391 145	-196,7%
Autres charges non techniques	-1 691	-2 118	-20,2%
Résultat exceptionnel :	-2 425	-10 738	-77,4%
Produits exceptionnels	16 860	60 621	-72,2%
Charges exceptionnelles	-19 285	-71 359	-73,0%
Participation des salariés	-17 062	-17 251	-1,1%
Impôts sur les bénéfices	-142 505	-260 974	-45,4%
Résultat de l'exercice	934 268	970 903	-3,8%

III. - Engagements reçus et donnés

(en milliers d'euros).

<i>En milliers d'euros</i>	31 Décembre 2009	31 décembre 2008
1. Engagements reçus	40 588 547	39 348 524
2. Engagements donnés :	13 588 333	13 531 163
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente	3 818	3 952
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	6 024 768	6 030 386
2d. Autres engagements donnés	7 559 747	7 496 825
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	3 060 961	5 509 778

IV. - Proposition d'affectation du résultat 2009

Le bénéfice net de l'exercice clos au 31 décembre 2009 s'élève à 934 267 620,14 € et le report à nouveau à 392 500 540,49 €, formant un résultat distribuable de 1 326 768 160,63 €, auquel il convient de retrancher une somme non distribuable de 12 489 703,25 € constituée en application de l'article R.331-5-4 du Code des assurances et affectée en report à nouveau. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 25 mai 2010 statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires.

- d'affecter aux réserves facultatives de la société, la somme de 868 664 988,38 € ;
- de prélever à titre de dividende, pour être répartie entre les actionnaires, la somme globale de 445 613 469 €.

Le dividende revenant à chacune des 148 537 823 actions ainsi distribué, serait d'un montant de 3 € par action. La mise en paiement interviendrait le 1^{er} juin 2010, la date de détachement du dividende sur Nyse Euronext Paris serait le 27 mai 2010.

Il est précisé que le montant global du dividende mis en distribution serait diminué du montant correspondant aux actions éventuellement détenues par la société. Ce montant serait affecté au poste comptable « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, le dividende versé au profit des seuls actionnaires personnes physiques domiciliées en France, ouvrira droit à un abattement de 40 % sur le montant des sommes perçues. Toutefois, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qui bénéficient de revenus éligibles à l'abattement susvisé, peuvent opter pour leur assujettissement au prélèvement au taux de 18% (tel que prévu à l'article 177quater du CGI).

V.- Annexe aux comptes sociaux.

CNP Assurances, société anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie notamment par les articles L.225-17 à L.225-56 du Code de commerce, au Capital de 594 151 292 €, est agréée, conformément à l'article « 2 – Objet » des statuts de la Société, pour :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurance.

A cet effet, elle peut :

- détenir des participations dans des entreprises dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social ;
- et plus, généralement effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

NOTE 1. - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2009

1.1.- Impact des marchés financiers sur l'année 2009

Le rebond des marchés financiers à partir de mars 2009 (hausse de 22.3% du CAC 40 sur l'année 2009 pour atteindre 3936.33 points) associé à la baisse des taux d'intérêts sur l'année 2009 s'est traduit par des plus values latentes positives sur les portefeuilles d'instruments financiers de la société (3 043 M€ et 5 548 M€ sur les actifs comptabilisés respectivement selon les articles R.332-20 et R.332-19 du code des assurances) : la provision pour risque d'exigibilité, hors canton réglementaires PERP et régimes de retraite en points, a été reprise en totalité (impact de 224,3 M€ sur le résultat de CNP Assurances au 31/12/2009).

Par ailleurs, postérieurement à la reprise des marchés financiers en mars 2009, les conséquences de la crise financière et, plus particulièrement, celles de la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008 dont des titres étaient en regard de contrats dans plusieurs compagnies d'assurance-vie, a conduit le marché italien à se désintéresser des produits Unit et Index-linked. Dès fin 2008, CNP UniCredit Vita a lancé une gamme de produits en euro dont le succès commercial sur l'année 2009 a permis une collecte de plus de 3 Mds€. Compte tenu de ce changement stratégique relatif au mix produit commercialisé par CNP UniCredit Vita, CNP Assurances a été amené à revoir le business plan et la valorisation de celui-ci et, par conséquent, de revoir le niveau de comptabilisation de sa participation dans le capital de cette filiale.

La valorisation moins attractive du business plan, notamment compte tenu d'exigences de marge de solvabilité plus élevées sur les nouveaux contrats, conduit le Groupe à déprécier partiellement les titres d'Unicredit Vita (dépréciation de 182,9 M€, soit une valeur nette comptable des titres de 469,2 M€). La société CNP Assurances est confiante dans les résultats futurs que la nouvelle stratégie devrait dégager en s'appuyant sur le réseau constitués de 1 969 agences (UCBdR et Banco di Sicilia) d'Unicredit (2ème bancassureur en Italie en 2009). Au delà de la confirmation du succès commercial des produits en euro attendu en 2010, CNP UniCredit Vita lancera une offre de produits multi supports et continue son développement sur la couverture des prêts immobiliers et personnels.

1.2.- Formation avec Barclays d'un partenariat de long terme dans la bancassurance vie en Europe du Sud

CNP Assurances (CNP) et Barclays Bank PLC (Barclays) ont conclu le 25 juin 2009 un accord d'une durée de 25 ans visant à développer leurs activités d'assurance vie, via le réseau Barclays en Espagne, au Portugal et en Italie.

Cet accord se matérialise par :

- ✓ une prise de participation de CNP de 50 % dans la filiale assurance vie de Barclays – Barclays Vida y Pensiones (BVP) – qui opère en Espagne et au Portugal. Les deux partenaires lanceront en outre une nouvelle activité d'assurance en Italie qui renforcera celle déjà existante. CNP qui a le contrôle financier et opérationnel de BVP consolide l'entité au 31 décembre 2009 par intégration globale.
- ✓ un accord exclusif portant sur la distribution d'une gamme complète de produits d'assurance vie et de retraite (épargne, retraite et risque-prévoyance) via les réseaux de vente de Barclays en Espagne, au Portugal et en Italie.

Barclays et CNP ont pour ambition commune de développer une solide activité d'assurance vie en Espagne, au Portugal et en Italie, en capitalisant à la fois sur l'expérience et le développement rapide de Barclays dans ces pays (1000 points de vente environ à fin 2009), et sur le potentiel de croissance des marchés de l'assurance en Europe du Sud.

Aux termes de cet accord, Barclays a reçu de CNP un montant initial de 140 M€ comptant, à la clôture de l'opération. De façon à préserver une répartition équitable de la création de valeur entre les partenaires, un mécanisme de paiements complémentaires sur 12 ans est prévu. Ces paiements, estimés au 31 décembre 2009 à 80.2 M€, sont liés à l'atteinte de niveaux de volumes et de marges ainsi qu'au développement du réseau d'agences Barclays.

Financée sur ressources propres, l'opération n'a pas d'impact significatif sur la solvabilité de CNP Assurances.

1.3.- Cession des filiales portugaises Global et Global Vida

Le 12 novembre 2009, CNP Assurances a signé un accord avec Rentipar Seguros SGPS en vue de la cession de ses participations de 83,52 % et 83,57 % respectivement dans Global - Companhia de Seguros, S.A. et Global Vida - Companhia de Seguros de Vida, S.A. (Global Seguros), pour un montant total de 117 millions d'euros, valorisant ainsi les deux sociétés à 140 millions d'euros pour 100 % du capital.

La clôture de la transaction devrait intervenir au cours du premier trimestre 2010 sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires

Le prix, sujet à un ajustement en fonction de l'évolution de l'actif net, devrait permettre à CNP Assurances d'enregistrer en 2010 une plus-value nette d'une quarantaine de millions d'euros.

Dans le prolongement des récents partenariats signés avec Barclays Bank Plc en Espagne, au Portugal et en Italie et avec Marfin Popular Bank en Grèce et à Chypre, cette transaction complète la démarche de recentrage de CNP Assurances en Europe du Sud sur son cœur de métier, la bancassurance.

1.4.-Exercice de l'option de vente de CNP Assurances sur sa participation dans Natixis Global Asset Management (NGAM).

CNP Assurances a exercé le 17 décembre 2009 l'option de vente (« put ») sur sa participation de 11,34% dans Natixis Global Asset Management (NGAM), telle que prévue dans l'avenant au protocole d'accord signé en 2007 entre CNP Assurances et la Caisse nationale des Caisses d'Épargne (CNCE).

L'exercice de l'option de vente s'est traduit par la comptabilisation d'une plus value de cession dans les comptes sociaux de CNP Assurances au 31 décembre 2009 de 367.5 M€ avant impôt.

Cette décision, de caractère purement patrimonial, ne modifie pas les relations opérationnelles entre les deux entreprises. CNP Assurances entend continuer de confier à NGAM la gestion des encours d'assurance vie collectés par le réseau des Caisses d'Épargne, ainsi que d'autres portefeuilles.

1.5.- Changement de l'actionnariat de CNP Unicredit Life (renommée CNP Europe).

Une participation indirecte dans CNP UniCredit Life (détenue à 100% par CNP UniCredit Vita) a été rachetée par CNP Assurances pour un montant de 40,2 M€. Elle a été renommée pour l'occasion CNP Europe. La signature a eu lieu le 23 décembre 2008 pour un closing de l'opération le 31 mars 2009. Grâce à cette opération, CNP Assurances disposera d'une plateforme dotée des processus opérationnels et des savoir-faire nécessaires au développement sur le marché de la Gestion Privée en Europe dans le cadre de la libre prestation de services.

1.6. - Arrêt de la Cour d'Appel de Lyon et article 14 de l'accord interprofessionnel

La cour d'appel de renvoi de Lyon a rendu, le 13 janvier 2009, un arrêt concernant l'application de l'article 4 de la loi Evin qui prévoit, dans le cadre des régimes d'entreprises à adhésion obligatoire, le maintien de la couverture santé au bénéfice des anciens salariés lorsqu'ils se retrouvent à la retraite, en invalidité ou en situation de chômage indemnisé.

Le Comité des Risques Techniques de CNP Assurances souligne que l'impact de l'arrêt de la Cour de Lyon sur les comptes de CNP Assurances est non significatif. CNP Assurances s'est mis en position d'assurer une couverture identique à ses anciens salariés qui en feraient la demande.

Par ailleurs, la date d'entrée en vigueur de l'article 14 de l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2008, qui instaure le maintien des couvertures santé et prévoyance pour les salariés licenciés pendant leur période de chômage, a été reportée du 19 janvier 2009 au 1er juillet 2009. Le financement du maintien de ces garanties sera assuré conjointement par l'employeur et le salarié. Ce sujet fait également l'objet d'un suivi par le Comité des Risques Techniques.

1.7. - Convention pluriannuelle de partenariat entre MFP Services et CNP Assurances.

Le 2 juillet 2009, CNP Assurances et Mutuelles de la Fonction Publique Services, à travers ses deux filiales MFPrévoyance SA et MFPrima, ont prolongé jusqu'au 31 décembre 2013 leur convention de partenariat. Elles ont, dans le même temps, renouvelé, sur la même période, leur convention de gestion financière.

Ce renouvellement consolide le partenariat original bâti depuis 1947 entre CNP Assurances, les mutuelles de la Fonction Publique et leur fédération, concernant notamment les dispositifs régissant leurs activités de prévoyance et d'assurance de prêts.

NOTE 2. – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE 2009

Néant

NOTE 3. - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société CNP Assurances sont présentés en conformité avec les dispositions des articles 8 à 16 du code de commerce et du décret du 29 novembre 1983 pris en application de la loi du 3 avril 1983.

Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation sont conformes au décret du 8 juin 1994 et à l'arrêté du 20 juin 1994 modifiant le code des assurances en vue de la transposition de la directive CEE du 19 décembre 1991 concernant les comptes sociaux et les comptes consolidés des entreprises d'assurance.

3.1. - Fonds propres**3.1.1 - Capitaux propres**

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Exceptionnellement, en 1995, les charges de provisionnement résultant de l'application des nouvelles dispositions comptables (décret du 8 juin 1994 et arrêté du 20 juin 1994) et qui concernent les dépréciations d'actifs ayant un caractère durable existant à l'ouverture de l'exercice, ont été imputées sur les fonds propres, au 1er janvier 1995 conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité. Ces montants donnent lieu à reprise en cas d'appréciation des actifs concernés.

3.1.2. - Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances, destinées essentiellement à régulariser les cours, sont inscrites dans un compte "valeurs mobilières de placement" (avis du Comité d'Urgence n°98D et du règlement N°2000-02 du CRC).

3.2. – Actifs incorporels

Pour l'évaluation et la comptabilisation de ses actifs incorporels qu'ils s'agissent des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des progiciels métier ou des licences achetées, CNP Assurances applique dans ses comptes sociaux l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2004-15 du 23 juin 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, texte qui vise notamment à une convergence avec la norme internationale IAS38.

La durée d'amortissement correspond à la meilleure estimation de la durée d'utilité pour l'entreprise

- ✓ Logiciels développés en interne : 5 ans
- ✓ Progiciels Métiers (licences) : 5 ans

Les amortissements relatifs aux logiciels développés en interne sont pratiqués à compter de la date réelle de mise en exploitation du logiciel. Les licences sont amorties à compter de leur date d'acquisition.

3.3. - Opérations de placement

Les placements et opérations afférentes sont enregistrés conformément aux dispositions du Code des assurances.

3.3.1. - Evaluation

Les placements sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition à l'exception :

- des placements affectés à des contrats libellés en unités de compte qui sont ré estimés en fin de période en fonction de la variation des plus ou moins-values latentes afférentes. Les engagements techniques relatifs à ces contrats sont ré estimés corrélativement.
- des placements réévalués dans le cadre de régimes légaux.

✓ Placements immobiliers.

Conformément au règlement 2005-09 du 3 novembre 2005 portant diverses modifications au règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 du CRC relatif au plan comptable général et à l'article 15-1 du règlement n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, CNP Assurances enregistre depuis le 1er janvier 2005, les immeubles par composant.

Le coût amorti : Il correspond au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

CNP Assurances a défini cinq catégories principales de composants :

- Terrain ;
- Gros œuvre, structures et charpentes ;
- Façade et toiture ;
- Agencements ;
- Installations générales techniques.

Les dépenses d'entretien sont immobilisées par composant, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'elles puissent être estimées de façon fiable.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Les revenus locatifs courus sont enregistrés au compte de résultat.

Pour établir le bilan d'ouverture au 1er janvier 2005, CNP Assurances a appliqué la méthode du calcul rétrospectif des amortissements. Cela signifie que la société doit se replacer au moment de l'acquisition de chaque immeuble, ventiler chaque immeuble en composants, appliquer les durées d'amortissement déterminées par le groupe et recalculer l'amortissement depuis la date d'acquisition de l'immeuble jusqu'au 1/1/2005.

Pour déterminer la ventilation par composant du coût amorti de chaque immeuble au 1er janvier 2005, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaire des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (8 catégories) :

- Habitations « haussmannien »
- Habitations « intermédiaire et récent »
- Bureaux « ancien »
- Bureaux « intermédiaire et récent »
- Centres commerciaux et cinémas
- Locaux d'activité
- IGH « habitation »
- IGH « bureaux »

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des 8 catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composant compte tenu de leurs poids peu significatifs.

✓ Placements actions.

Les actions sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais et leurs revenus sont comptabilisés en résultat à leur date de mise en paiement, hors avoir fiscal qui est déduit de la charge d'impôt sur le bénéfice.

✓ Obligations et titres assimilés.

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat diminué des revenus courus. Les revenus courus à la date de clôture relatifs à ces valeurs sont intégrés au compte de résultat.

Conformément aux dispositions du décret du 28 décembre 1991, la différence entre le prix de remboursement des titres et leur prix d'achat hors coupon couru fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres pour l'ensemble des portefeuilles. Cette modalité est appliquée, que la différence soit positive ou négative. Le calcul de l'étalement est effectué de façon actuarielle pour les titres à taux fixe et de façon linéaire pour les titres à taux variable.

3.3.2. - Amortissements des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- Gros œuvre 50 ans ;
- Façade et toiture 30 ans sauf pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas : 20 ans ;
- Installations générales techniques 20 ans ;
- Agencements 10 ans.

3.3.3. - Dépréciations des immeubles, actions et titres assimilés, titre par titre

Une provision pour dépréciation est constituée sur un bien immobilier ou une valeur mobilière lorsqu'il y a lieu de considérer que la dépréciation a un caractère durable (article R 332-20 du code des assurances).

Lors de la première application de la nouvelle réglementation comptable de l'assurance, en 1995, les dépréciations à caractère durable qui existaient au 1er janvier 1995 ont été imputées directement sur les fonds propres des entreprises du groupe, sans effet sur le compte de résultat.

✓ Immeubles.

Les pertes de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant les composants terrain et gros œuvre des immeubles concernés. A chaque clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. Un des indices est une perte de valeur de l'immeuble de plus de 20% par rapport à son coût. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit CNP Assurances à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la valeur d'expertise déterminée annuellement pour tout le patrimoine immobilier de la société. La ventilation de la valeur recouvrable entre les composants terrain et gros est faite au prorata de la valeur nette comptable de l'immeuble.

✓ Valeurs mobilières.

Dans le contexte actuel de la crise financière, le CNC et l'ACAM ont émis le 15 décembre 2008 une recommandation applicable pour les comptes clos le 31 décembre 2008.

L'avis n° 2002-F du comité d'urgence du 18 décembre 2002 précise que le critère de présomption de dépréciation durable relatif au « niveau de moins-value latente significative peut être défini pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils ».

Le CNC et l'ACAM considèrent que la situation de forte volatilité des marchés permet, pour les comptes clos au le 31 décembre 2008, de porter le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 30% de moins-value latente des placements en actions françaises et, sauf cas particuliers, également européennes. Il rappelle que, conformément à l'avis précité, pour les autres titres, ce critère devra être adapté aux caractéristiques des placements concernés. Le CNC et l'ACAM n'ont pas adopté de nouvelle position pour les comptes clos au 31 décembre 2009.

En 2009, compte tenu de la volatilité des marchés, CNP Assurances a maintenu le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 30% de moins-value latente et l'utilisation d'un taux de capitalisation correspondant au taux TME + 400 points de base.

- Doivent faire l'objet d'un examen, les titres :

* pour lesquels une provision a déjà été constituée,

* qui recèlent des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement,

* qui ont affiché de manière permanente au cours du dernier semestre une décote d'au moins 30% en cas de forte volatilité. Ce critère s'applique aussi bien aux actions qu'aux OPCVM, de source française ou étrangère.

- Le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur au bilan et la valeur recouvrable. Par conséquent, si la cession est envisagée à court terme, la valeur recouvrable est la valeur de marché.

En revanche dans le cas où la société a l'intention et la capacité de détenir des placements, en se référant notamment à la stabilité des engagements au passif et à la politique de rotation de l'actif, la valeur recouvrable prendra en compte l'horizon de détention ;

- La valeur recouvrable est alors établie par référence à la juste valeur appréciée selon une approche multicritère, capitalisée au taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque prudemment estimée, sur la durée de détention probable des actifs correspondants.

- La valeur recouvrable des titres de participation est établie en fonction de leur valeur d'utilité et selon une approche multicritère intégrant, lorsque applicable, la prise en compte d'hypothèses cohérentes avec les données prévisionnelles issues des plans d'activité.

3.3.4. - Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité figurant au passif du bilan lorsque la valeur globale des immeubles, actions et titres assimilés inscrite au bilan relevant de l'article R 332-20 du Code des Assurances est en moins-value latente conformément à l'article R 331-5-1 du Code des Assurances.

CNP Assurances a, au 31 décembre 2008, opté pour l'option d'étalement de la PRE comme il est permis par l'article R 331-5-4 du code des Assurances, dès lors que l'ensemble des conditions requises sont réunies (marge de solvabilité, couverture, durée des passifs).

Les hypothèses relatives à l'évaluation de la durée des passifs définie par l'article A. 331-26 du code des Assurances sont les suivantes : projections année par année des flux de prestations (rachats, rachats partiels et décès) sur une période de 50 années. Les échéances de prestations peuvent être amenées à évoluer pour de multiples raisons, notamment du fait des options de rachats portées par l'assuré. Par ailleurs, aucun effet d'actualisation n'a été pris en compte. La durée a été bornée par 8 et arrondie afin d'obtenir un nombre entier

Sur la base de cette durée, la PRE est étalée sur 8 ans. Le report de charge est constatée en produit non technique au crédit du compte de produit non technique « 753 - variation de PRE restant à constater » par le débit du compte « 379 – PRE restant à constater. Il en est fait mention dans les annexes des états financiers (annexe 4.10).

Conformément à l'article R. 322-6 du Code des Assurances, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 331-5-4 est déduit du bénéfice distribuable mentionné à l'article L. 232-11 du code de commerce. Il est également déduit du bénéfice défini au deuxième alinéa de l'article L. 232-12 du même code.

✓ Valeur de réalisation.

Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

— Les valeurs mobilières et titres cotés sont retenus pour le cours moyen calculé sur les 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours coté avant cette date.

— Les actions de Sicav et les parts de FCP sont retenus pour la moyenne des prix de rachat publié au cours des 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date.

— La valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la commission de contrôle des assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net déterminé selon l'expertise annuelle à laquelle procède CNP Assurances pour son patrimoine immobilier.

— Les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

La PRE est calculée sur la base des cours moyens du mois de décembre conformément à l'article R 331-5-4 du code des Assurances.

Par ailleurs, sont comprises dans la base de calcul de la PRE « les moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme prévues aux articles R. 332-45 à R. 332-47 ayant comme sous-jacent les actifs mentionnés à l'article R. 332-20. Ces moins-values latentes sont prises en compte à hauteur de la partie excédant la valeur des titres ou espèces donnés en garantie. Les plus-values latentes ne sont prises en compte que si elles sont garanties dans les conditions

prévues à l'article R. 332-56 , c'est-à-dire s'il existe une convention- cadre entre l'émetteur et le détenteur de l'IFT avec collatéralisation des plus ou moins-values latentes.

Les autres IFT non garantis par un collatéral sont exclus de l'évaluation des plus ou moins values latentes non couvertes par des provisions.

3.3.5. - Dépréciation des obligations et titres assimilés

Une provision pour émetteur défaillant est constituée à l'inventaire lorsqu'il y a lieu de considérer que le débiteur d'un titre ne sera pas en mesure de respecter ses engagements. Cette provision appelée aussi provision pour émetteur défaillant est préconisée par l'autorité de contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM), en application à l'avis du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 15 décembre 2008, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

3.3.6. - Cessions et échanges

Les plus et moins-values de cessions sur les placements sont calculées selon le mode FIFO sur la base d'un portefeuille unique conformément à la réglementation.

Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation définitive.

La plus ou moins-value constatée dans le cadre d'une OPE est calculée sur la base de l'estimation la plus sûre du titre, qui peut correspondre :

- ✓ Soit à la moyenne des cours de la société initiatrice de l'offre, sur une période comprise entre la date de lancement de l'offre et la date de l'échéance,
- ✓ Soit au cours de bourse (cours de clôture) de la date de publication des résultats de l'offre par l'autorité compétente.

3.3.7. - Allocation des produits financiers

Le résultat net de la gestion des placements (hors ajustement des actifs représentatifs de contrats en unité de compte) est ventilé en deux parties : la quote-part correspondant aux produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques (y compris la réserve de capitalisation), qui figurent dans le cadre "opérations techniques", et celle issue des capitaux propres (à l'exclusion de la réserve de capitalisation) qui est classée dans la partie "*opérations non techniques*".

3.3.8. - Conversion des opérations en devises

Depuis le 31 décembre 2008, CNP Assurances applique le règlement CRC 2007-07 du 14 décembre 2007 relatif au traitement comptable des opérations en devises des entreprises régies par le code des assurances.

Les opérations en devises sont définies à l'article A.342-3 du code des assurances. Elles sont enregistrées dans leur devise de négociation ou de règlement dans chacune des comptabilités devises (utilisation d'une comptabilité plurimonnaire).

Le CRC 2007-07 définit les opérations de change et indique que le traitement comptable de l'effet des variations des cours de change repose sur la distinction de ces opérations selon deux catégories :

- ✓ Les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle » concernant principalement en assurance et réassurance les titres de participations stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations. Ces éléments ne sont pas destinés à être réalisés, par conséquent leur valorisation ne doit pas être affectée par la volatilité des cours de change.
- ✓ Les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

En outre, des comptes distincts de positions de change sont utilisés, dans le bilan et le hors bilan et pour chaque devise pour d'une part, les positions de change structurelles et d'autre part, pour les positions de change opérationnelles.

A l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euro, au cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

Les différences de conversion sur les positions structurelles, évaluées par différence entre le cours de change de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatés au bilan et au hors bilan.

Les différences de change sur les positions opérationnelles sont constatées en résultat de change (compte 665 « Pertes de change » ou 765 « Profits de change »).

Conformément au CRC 2007-07 du 14 décembre 2007, les différences latentes de change opérationnelles de CNP Assurances au 31/12/2009 ont été comptabilisées par résultat.

3.3.9. - Instruments financiers à terme

CNP Assurances utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur des marchés organisés, dans le cadre de la gestion de son exposition financière. Ces produits sont utilisés uniquement dans des stratégies de couverture.

CNP Assurances applique le règlement 2002-09 du CRC relatif aux instruments financiers à terme depuis le 1^o janvier 2003.

Les stratégies mises en place permettent notamment de gérer l'exposition aux risques de :

- ✓ taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire et sur les contrats d'assurance à rendement minimum garanti ;
- ✓ baisse des actions ;
- ✓ change.

✓ Risque de taux :

Les instruments de couverture sont :

- des options sur les taux d'intérêt du type cap ou floor qui prennent de la valeur en phase de baisse des taux (floors) ou de hausse des taux (caps) ;
- des options de vente d'obligation qui se valorisent en corrélation avec la baisse de cours de l'obligation.

✓ Couverture du risque de baisse des actions

La CNP a mis en place une couverture partielle de son portefeuille action par des options qui se valorisent en corrélation avec la baisse du marché actions.

Compte tenu des masses et des enjeux financiers en résultant, les couvertures partielles du portefeuille de la CNP sont réalisées de manière dynamique en profitant d'opportunités de marché et en recherchant une optimisation du coût global du dispositif.

✓ Couverture du risque de change

La CNP a mis en place une stratégie de couverture du risque de change sur le real brésilien lors de l'acquisition de Caixa Seguros.

✓ Traitement comptable

- L'ensemble des IFT en cours à la clôture de l'exercice est pris en compte dans l'état récapitulatif des placements fourni dans l'annexe aux comptes annuels. Dans l'état récapitulatif, les IFT liés à des placements sont rattachés aux placements concernés par la stratégie;
- En l'absence de transfert en pleine propriété, les titres donnés ou reçus en garantie sont évalués en valeur de réalisation dans le tableau des engagements donnés ou reçus ;

✓ Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

- La fraction de la prime correspondant à la valeur intrinsèque est portée en compte de régularisation jusqu'au débouclage de la stratégie. Par exception, pour les contrats garantissant un taux plancher ou plafond, la prime est étalée sur la durée de vie de l'instrument,
- La fraction de la prime correspondant à la valeur temps est étalée sur la durée de vie de l'instrument ;
- Les liquidations de marges créditrices ou débitrices, les autres flux périodiques et les soultes sont maintenues en compte de régularisation sur la durée de vie de la stratégie ;
- Au dénouement de la stratégie, le solde du compte de régularisation ou le résultat dégagé sur l'IFT sont intégrés au prix d'achat des placements acquis ou au prix de vente des placements cédés.

✓ Stratégie de rendement

- Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits en résultat de façon échelonnée sur la durée prévue de la stratégie en tenant compte du rendement effectif de l'instrument,

- Néanmoins, il a été procédé à un étalement linéaire car les résultats issus de cet étalement ne diffèrent pas de façon significative des calculs effectués sur la base du taux de rendement effectif,
- Les résultats sur les stratégies de rendement sont appréhendés sur la durée de vie de l'IFT, les éventuels flux résiduels sont pris en résultat au dénouement.

3.4. - Assurance-vie et capitalisation

3.4.1. - Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve des corrections suivantes :

Les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

3.4.2. - Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les provisions mathématiques de primes des contrats en unités monétaires (euros) correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux égal au plus haut taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. Par ailleurs, CNP Assurances peut avoir recours à la faculté d'étalement du changement de table prévu par les textes ; l'effet du changement de table n'est pas systématiquement affecté au contrat. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêts, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

Les provisions mathématiques sont zillmétrisées sans que toutefois la provision d'un contrat puisse être négative. La zillmétrisation consiste à déduire des provisions mathématiques la valeur actuelle des chargements d'acquisition inclus dans les primes. Les chargements retenus pour la zillmétrisation correspondent aux conditions tarifaires.

Les frais d'acquisition des contrats figurent à l'actif du bilan à concurrence de l'écart de zillmétrisation (écart entre le montant des provisions mathématiques inscrites au bilan conformément à l'article L331-1 du code des assurances et le montant des mêmes provisions qui seraient à inscrire si les chargements d'acquisition n'étaient pas pris en compte dans les engagements des assurés).

Corrélativement, une provision pour frais d'acquisition reportés (R 331-3-7° du code des Assurances) a été constituée au passif du bilan pour un montant équivalent.

Une provision globale de gestion est dotée à due concurrence de l'ensemble des charges de gestion futures des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci.

La provision globale de gestion est dotée en application de l'article A331-1 du code des assurances. Celui-ci a été modifié par l'arrêté du 29 décembre 1998. La provision constituée répond aux dispositions de cet arrêté ainsi qu'aux conditions de déductibilité fiscale prévue par la loi de finance rectificative du 30 décembre 1998.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article A 331-2 du code des assurances.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

3.5. - Assurance invalidité-accident-maladie

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurances.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés d'après un taux calculé en fonction des coûts réels.

3.6. - Réassurance

3.6.1. - Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

3.6.2.- Acceptations

Les acceptations en réassurance sont enregistrées d'après les éléments transmis par les cédants ou en l'absence d'informations suffisantes d'après une estimation des comptes non reçus.

3.7. - Frais d'acquisition et de gestion

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes.
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats.
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille.
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière.
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance. L'enregistrement et l'affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature avant d'être réaffectés par destination.
- les natures de charges directement affectables à une destination sont enregistrées sans application de clés.

Pour les autres frais, on distingue :

- les frais des centres fonctionnels qui sont répartis sur les centres opérationnels en fonction de clés statistiques ou de relevés d'activité.
- les frais des centres opérationnels augmentés des frais des centres fonctionnels, qui sont affectés aux destinations par application de clés de répartition adaptées à leur activité.

3.8. - Plan Epargne Retraite Populaire et Plan Epargne Retraite Entreprise

La comptabilité des PERP et des PERE commercialisés par CNP Assurances est tenue selon l'avis CNC N° 2004-16 du 27 octobre 2004. Afin de préserver le droit des assurés d'exercer un privilège spécial prévoyant que l'actif est affecté au règlement des prestations, un canton a été créé pour enregistrer ces opérations. Chaque PERP et PERE fait l'objet d'une comptabilité auxiliaire d'affectation.

Des comptes distincts sont établis au titre du PERP et PERE et présentés au Comité de Surveillance.

Les opérations réalisées entre le plan et le patrimoine général de la société sont constatées dans l'un et l'autre patrimoine comme des opérations d'achat et de vente avec constatation du résultat de cession calculé selon la méthode Fifo.

Dans les comptes du plan :

- la Provision pour Participation aux Excédents enregistre le bénéfice technique et financier dégagé par le plan au cours de l'exercice
- la Provision pour Risque d'Exigibilité doit être constituée lorsque l'ensemble des actifs non amortissables du Canton est globalement en moins-value latente
- la Réserve de capitalisation est calculée sur le portefeuille cantonné du PERP et est classée en Autres Provisions Techniques Vie relatives aux contrats PERP et PERE.

Les autres postes d'actif et de passif sont évalués suivant les mêmes principes et méthodes que ceux retenus par la société et décrits avant. »

Lorsqu'une provision pour risque d'exigibilité est constituée dans la comptabilité auxiliaire d'affectation d'un PERP ou d'un PERE, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 331-5-4 du code des assurances est constaté dans les comptes de l'entreprise et n'affecte pas cette comptabilité auxiliaire.

3.9. - Fiscalité

3.9.1. - Régime fiscal

CNP Assurances a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre des principales sociétés qui composent cette intégration comprend, outre CNP Assurances, ses filiales CNP IAM, Préviposte, Investissement Trésor Vie (ITV), CNP International, CNP Caution, Sogestop G, Sogestop J, Carrés bleus SA (ex Sogestop C), Prévimum, CICOGE SA (société de placements immobiliers), Filassistance Services, Fillassistance International, Age d'or Expansion, AEP 3, AEP 4, ASSURIMMEUBLE, BOETIMMO, ETAGES FRANKLIN, ETENDARD, KUPKA, PYRAMIDES 2, ARRABIDA GAIA, ASSURHELENE, FONCIERE INVESTISSEMENT, SAINT-DENIS TALANGE, CENTER VILLEPINTE, ECUREUIL VIE CREDIT et ECUREUIL VIE INVESTMENT.

3.9.2. - Impôt différé

CNP Assurances n'enregistre pas de provision pour impôt différé dans ses comptes sociaux.

3.10. - Consolidation

Les comptes de CNP Assurances, en tant que société mère, sont consolidés dans les comptes du groupe CNP par intégration globale.

Note 4. - Postes du Bilan

4.1. - Evolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation

milliers d'euros					
Montants bruts	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	205 133	13 025			218 158
Logiciels	205 133	13 025			218 158
Terrains et constructions	4 227 333	1 076 364	583 839	32 022	4 751 880
Terrains forestiers	62 656	676	320		63 012
Immeubles bâtis	832 106	12 506	291 823	9 515	562 304
Parts et actions de stés immobilières non cotées	3 317 711	1 053 081	290 035	32 023	4 112 780
Placements immobiliers en cours	14 860	10 101	1 661	-9 516	13 784
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	3 048 849	431 603	450 896	402	3 029 958
Placements dans les entreprises liées	1 963 040	361 031	101 247	419 840	2 642 664
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1 085 809	70 572	349 649	-419 438	387 294
TOTAL GENERAL	7 481 315	1 520 992	1 034 735	32 424	7 999 996

Amortissements et Provisions	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transfert	Valeur brute à la fin de l'exercice
Amortissements des logiciels	181 645	10 287			191 932
Amortissements des immeubles	266 326	15 829	90 796		191 359
Provisions pour dépréciation des immeubles	12 149	8 969	289		20 829
Provisions sur participations immobilières	41 349	25 474	6 444		60 379
Provisions sur entreprises liées	87 897	181 205	6 146	-32 463	230 493
Provisions sur autres participations		11 954	13 218	25 771	24 507
TOTAL GENERAL	589 366	253 718	116 893	-6 692	719 499

Montants nets (Montants bruts moins amortissements et provisions)	Valeur nette au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transfert	Valeur nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	23 488	2 738			26 226
Logiciels	23 488	2 738			26 226
Terrains et constructions	3 907 509	1 026 092	486 310	32 022	4 479 313
Terrains forestiers	62 656	676	320		63 012
Immeubles bâtis	553 631	-12 292	200 738	9 515	330 116
Parts et actions de stés immobilières non cotées	3 276 362	1 027 607	283 591	32 023	4 052 401
Placements immobiliers en cours	14 860	10 101	1 661	-9 516	13 784
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	2 960 952	238 444	431 532	7 094	2 774 958
Placements dans les entreprises liées	1 875 143	179 826	95 101	452 303	2 412 171
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1 085 809	58 618	336 431	-445 209	362 787
TOTAL GENERAL	6 891 949	1 267 274	917 842	39 116	7 280 497

4.2. - Etat récapitulatif des placements

ETAT 31/12/2009 (en Milliers d'euros)	Valeur Brute au Bilan	Valeur Nette au Bilan	Valeur de Réalisation
I- Placements (détail des postes 3 & 4 du Bilan)			
1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 552 228	4 280 643	6 174 502
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	20 610 707	19 024 889	21 415 500
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	65 742	12 203	21 057
3) Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	12 195 221	12 080 787	11 673 446
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	10 559 299	10 542 336	10 488 603
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
5) Obligations et autres titres à revenu fixe	166 236 982	166 654 982	171 416 743
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	1 010 054	644 741	663 532
6) Prêts hypothécaires	69	69	69
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
7) Autres prêts et effets assimilés	621 500	621 500	600 205
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
8) Dépôts auprès des entreprises cédantes	0	0	0
9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres place	1 534 726	1 534 726	1 534 726
10) Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	20 764 218	20 764 218	20 764 218
- Placements immobiliers	0	0	0
- Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	0	0	0
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0
- Autres OPCVM	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
11) Autres instruments financiers à terme	0	0	0
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
- IFT autres opérations	0	0	0
12) Total des lignes 1 à 11.	238 150 746	236 161 094	244 752 599
a) dont :	0	0	0
- Placements évalués selon l'article R 332 - 19	158 757 764	159 513 256	165 061 178
- Placements évalués selon l'article R 332 - 20	58 628 764	55 883 620	58 927 203
- Placements évalués selon l'article R 332 - 5	20 764 218	20 764 218	20 764 218
b) dont :			
- valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	226 703 663	224 908 892	232 430 773
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
- valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	0	0	0
- valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	5 553 783	5 617 251	5 786 000
- autres affectations ou sans affectation	5 893 300	5 634 951	6 535 826
c) dont :			
- Placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	236 547 221	234 589 584	242 778 749
- Placements et instruments financiers à terme hors OCDE	1 603 526	1 571 510	1 973 850
II- Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)			
- Intérêts courus et non échus	3 581 811	3 581 811	3 581 811
- Banques et chèques postaux	-203 434	-203 434	-203 434
- Autres	1 427 032	1 427 032	1 427 032
Total Actif affectables à la représentation des prov. Techniques	4 805 410	4 805 410	4 805 410
TOTAL GENERAL	242 956 156	240 966 504	249 558 009

4.3. – Créances et dettes ventilées selon leur durée

Etat des créances	Montant brut en milliers d'euros	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 882 623	1 855 658	26 965	
Primes restant à émettre	1 582 436	1 582 436		
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	300 187	273 222	26 965	
Créances nées d'opérations de réassurance	32 050	32 050		
Autres créances	2 072 156	2 072 156		
Personnel	3 128	3 128		
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	561 318	561 318		
Débiteurs divers	1 507 710	1 507 710		
Capital appelé non versé				
Total	3 986 829	3 959 864	26 965	

Etat des dettes	Montant brut en milliers d'euros	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	317 505	317 505		
Autres dettes	10 918 494	10 874 147	44 347	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 021 687	1 021 687		
Dettes nées d'opérations de réassurance	221 084	221 084		
Dettes envers des établissements de crédit	256 934	256 934		
Autres dettes :	9 418 789	9 374 442	44 347	
<i>Titres de créance négociables émis par l'entreprise</i>				
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	274 510	230 163	44 347	
<i>Personnel</i>	186 992	186 992		
<i>Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques</i>	352 287	352 287		
<i>Créanciers divers</i>	8 605 000	8 605 000		
Total	11 235 999	11 191 652	44 347	

4.4. - Participations et entreprises liées.

4.4.1.- Montant des participations

Libellé	en milliers d'euros											
	TOTAL 31/12/2009				ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION				ENTREPRISES LIEES			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
SOCIETES D'ASSURANCES												
BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE	94 061			94 061					94 061			94 061
BARCLAYS VIDA Y PENSIONES	140 000			140 000					140 000			140 000
CAIXA SEGUROS	437 321			437 321					437 321			437 321
CNP CAUTION	12 000			12 000					12 000			12 000
CNP EUROPE	48 240			48 240					48 240			48 240
CNP IAM	245 595			245 595					245 595			245 595
CNP INTERNATIONAL	23 325			23 325					23 325			23 325
CNP SEGUROS DE VIDA	6 060	6	4 319	1 747					6 060	6	4 319	1 747
CNP UNICREDIT VITA	652 050		182 850	469 200					652 050		182 850	469 200
CNP VIDA	78 526			78 526					78 526			78 526
FILASSISTANCE INTERNATIONAL	10 087		8 054	2 033					10 087		8 054	2 033
GLOBAL	50 511			50 511					50 511			50 511
GLOBAL VIDA	26 274			26 274					26 274			26 274
CPM ASSURANCES	5 189	8		5 197	5 189	8		5 197				
ITV	22 410			22 410					22 410			22 410
JV SINO-FRENCH-POSTAL	12 250			12 250					12 250			12 250
MARFIN INSURANCE HOLDING	145 290			145 290					145 290			145 290
PRÉVIPOSTE	125 770			125 770					125 770			125 770
PRÉVISOL	7 690		7 690		7 690		7 690					
SOUS TOTAL	2 142 649	14	202 913	1 939 751	12 879	8	7 690	5 197	2 129 770	6	195 223	1 934 554
AUTRES SOCIETES												
AGE D'OR EXPANSION	6 348	400	4 786	1 963					6 348	400	4 786	1 963
ANTICIPA	1			1					1			1
CANTIS		942		942		942		942				
CARRÉS BLEUS SA	3 581		554	3 028					3 581		554	3 028
CNP BRASIL HOLDING	8 128			8 128					8 128			8 128
CNP CAPBOR	6 000	4 365	5 595	4 770					6 000	4 365	5 595	4 770
CNP FORMATION	19			19					19			19
ECUREUIL INVESTISSEMENT	328 337	16 000		344 337					328 337	16 000		344 337
ECUREUIL VIE CREDIT	33 073		23 849	9 224					33 073		23 849	9 224
ECUREUIL VIE DEVELOPPEMENT	19	1 000		1 019					19	1 000		1 019
EQUASANTÉ	374	500		874	374	500		874				
FILASSISTANCE SERVICES	50	200	50	200					50	200	50	200
GERP CNP	20			20					20			20
GESPPE EUROPE	4 000		896	3 104	4 000		896	3 104				
GIMAR	454			454	454			454				
GROUP PROPRIÉTÉS CDC CNP	6			6	6			6				
ICDC	914			914	914			914				
PARC DE MONFORT	1 363	353	436	1 279					1 363	353	436	1 279
PREVIMUT	60 137		3 384	56 752	60 137		3 384	56 752				
SOGESTOP J (NATIXIS INNOV 1)	38			38					38			38
SOGESTOP K	37			37					37			37
AUTRES SOCIETES (*)	328 655	81 980	12 536	398 098	307 080		12 536	294 543	21 576	81 980		103 555
SOUS TOTAL	781 555	105 739	52 087	835 207	372 965	1 442	16 817	357 590	408 590	104 297	35 270	477 617
Total par nature	2 924 204	105 753	255 000	2 774 958	385 844	1 450	24 507	362 787	2 538 360	104 303	230 493	2 412 171
TOTAL GENERAL	3 029 957		255 000	2 774 958	387 294		24 507	362 787	2 642 663		230 493	2 412 171

* correspond à des FCPR

4.4.2. - Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé	milliers d'euros			
	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la sté à un lien de participation	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Charges financières	184 495	17 798	202 293	15 336
Produits financiers	204 201	412 818	617 019	167 906

4.4.3. - Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé	milliers d'euros			
	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la sté à un lien de participation	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Créances	1 817	470	2 287	21 758
Autres créances	1 817	470	2 287	21 758
- <i>Personnel</i>				
- <i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	10 606		10 606	21 484
- <i>Débiteurs divers</i>	159 847	470	160 317	274
Autres dettes :	661 737	186 351	848 088	769 079
Autres dettes :	661 737	186 351	848 088	769 079
- <i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	230 163	34 294	264 457	230 163
- <i>Créanciers divers</i>	431 574	152 057	583 631	538 916

4.4.4. - Tableau des filiales et participations (art. L233-1 et L233.2 du code de commerce)

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux Propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres Brute	Valeur d'inventaire des titres Nette (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffres d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication.													
I - Filiales (détenues à plus de 50%)													
Age d'Or Expansion (3)	28 rue J. Didier 10120 ST-ANDRE LES VERGERS	EUR	5 038	0	2 797	6 948	1 562	99,99%	400	2 138	-519	0	Services
L'AMIRAL (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	30 490	12	89 084	50 488	30 488	99,99%	51 591	6 043	895	1 904	Immobilier
Assubail (1)	86, rue de Lille 75007 PARIS	EUR	177 408	28 496	474 606	157 381	157 381	79,90%	100 981	29 104	27 111	10 514	Immobilier
Assurecueil pierre (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	118 563	478	166 619	127 911	127 911	86,33%	0	13 076	11 718	20 841	Immobilier
Assurecueil pierre 2 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	85 537	2 583	129 350	104 617	104 617	99,99%	0	2 394	11 935	0	Immobilier
Assurecueil pierre 3 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	199 625	157 645	1 238 181	252 165	252 165	77,98%	262 211	8 474	144 626	115 637	Immobilier
Assurecueil pierre 4 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	101 740	66 860	520 578	168 599	168 599	100,00%	83 465	2 102	23 113	0	Immobilier
Assurecueil pierre 5 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	6 361	1 678	11 224	10 877	11 224	100,00%	0	1 414	1 126	1 126	Immobilier
Assurecueil pierre 6 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	2 425	0	4 858	6 045	5 551	81,24%	0	0	49	0	Immobilier
Assurecueil pierre 7 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	6 742	1 260	10 957	9 252	9 252	99,99%	0	653	249	743	Immobilier
Assurimuable (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	330 512	336 279	692 308	823 544	823 544	99,99%	0	0	24 030	10	Immobilier
Barclays european fund III-G	Condor House St Paul's Churchyard Londres	EUR	ND	ND	ND	30 000	21 119	60,00%	0	ND	ND	0	Gestion d'actifs
BRIDGEPOINT EUROPE IV	30 Warwick Street LONDON W1B 5AL - ROYAUME UNI	EUR	ND	ND	ND	16 500	1 380	66,00%	0	ND	ND	0	Gestion d'actifs
CAIXA SEGUROS (1)	SCN QUADRA 01 LOTE A Ed N1 - 15, 16 e 17 ANDARES Brasilia	EUR	398 661	186 705	1 931 764	437 321	437 321	50,75%	0	578 343	270 184	80 861	Assurance
Cicoge (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	37 320	67 635	115 720	200 637	200 637	99,99%	9	9 542	6 078	11 619	Immobilier
Cimo (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	213 022	109 090	567 839	557 903	557 903	93,03%	0	19 756	28 565	12 683	Immobilier
Cnp iam (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	30 500	964 326	6 652 910	245 595	245 595	100,00%	0	2 051 945	10 912	0	Assurance
Cnp international (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	22 875	6 572	414 708	23 325	23 325	100,00%	0	362 336	1 713	6 645	Assurance
Cnp seguros de vida (4)	M.T. de Alvear 1541 (C1060AAC) - 1001 Buenos Aires - Argentine	EUR	6 060	1 966	23 054	1 741	76,47%	6	7 585	1 041	0	0	Assurance
CNP CAUTION (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	12 000	6	80 921	12 000	12 000	100,00%	0	21 272	241	0	Assurance
CNP CAPEOR (3)	39e Tour Maine Montparnasse - 30 Ave du Maine - 75015 Paris	EUR	458	938	5 827	6 000	6 000	100,00%	4 365	3 196	-990	0	Services
CNP BRASIL HOLDING (1)	Setor Comercial Norte, Quadra 01, Bloco A, n 77, Sala 1702, parte Edifício n 1, CEP 70710-900 Brasilia (Brésil)	EUR	9 648	3 528	16 055	8 128	8 128	100,00%	0	0	2 304	0	Assurance
CNP EUROPE LIFE (1)	Embassy House Herbert Park Lane Ballsbridge DUBLINO 4 - Irlande	EUR	3 809	34 714	2 217 416	48 240	48 240	100,00%	0	1 016	2 110	0	Assurance
Ecueuil Vie Credit (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	90 037	-78 703	9 242	33 073	9 224	100,00%	0	0	-2 104	0	Services
Ecueuil Investissement (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	10 935	318 587	947 433	328 337	328 337	100,00%	16 000	0	1 518	59	Gestion d'actifs
Filiasistance International (3)	108 Bureau de la Colline 92210 Saint-Cloud Cedex	EUR	3 500	3 344	11 964	10 087	2 033	99,99%	0	8 863	1 567	3 157	Assurance
CNP Unicredit Vita (1)	Piazza Durante 11 - 20131 MILAN - Italie	EUR	226 669	108 465	13 788 408	652 050	469 200	57,70%	0	3 567 427	2 319	0	Assurance
First reserve XII spécial inv	One Lafayette Place 06830 Greenwich Connecticut Etats-Unis d'Amérique	USD	ND	ND	ND	11 887	5 725	56,67%	0	ND	ND	0	Gestion d'actifs
Global (1)	Au. Duque d'Avila, 171 - 1069-031 Lisboa	EUR	35 769	3 278	249 702	50 511	50 511	83,52%	0	138 281	-6 671	2 776	Assurance
Global vida (1)	Au. Duque d'Avila, 171 - 1069-031 Lisboa	EUR	14 236	322	286 206	26 274	26 274	83,57%	0	54 708	613	0	Assurance
Ilôt ASB (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	7 644	-34 001	12 975	8 870	8 870	100,00%	0	6 172	37 730	37 734	Immobilier
INFRASTRUCTURE PARTNERS (3)	9 rue de Téhéran 75008 PARIS	USD	17 312	0	17 175	29 155	15 098	64,94%	0	0	-177	0	Gestion d'actifs
INVESTISSEMENT TRESOR VIE (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	22 418	24 263	627 692	22 410	22 410	100,00%	0	16 874	2 330	11 260	Assurance
LBP Actifs Immo	147 Boulevard Haussmann, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	528 900	528 900	100,00%	1 500	ND	ND	0	Immobilier
MARFIN INSURANCE HOLDING (1)	CNP MARFIN LAIKI BANK, 64 Arch. Makarios III ave. & Karpenisou Str, 1077 Nicosia, Chypre	EUR	90	97 520	105 904	145 290	145 290	50,10%	0	0	7 895	2 879	Assurance
SCI PIAL 22	1/3 rue des Italiens 75009 PARIS	EUR	ND	ND	ND	35 991	35 991	99,00%	54 960	ND	ND	0	Immobilier
SCI PIAL 23	1/3 rue des Italiens 75009 PARIS	EUR	ND	ND	ND	22 991	22 991	99,00%	34 510	ND	ND	0	Immobilier
Prévimut (3)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	88 000	1 013	531 344	86 597	86 597	90,00%	0	24 631	1 791	1 506	Gestion d'actifs
Préviposte (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	125 813	170 341	8 483 507	125 770	125 770	100,00%	0	216 592	23 051	60 638	Assurance
Remes (rue de) (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	9	534	42 428	16 420	16 420	99,80%	34 431	6 248	3 779	2 142	Immobilier
Sci de la cnp (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	59 711	35 733	98 237	134 082	134 082	100,00%	0	3 570	1 541	2 450	Immobilier
Skandia Vida (1)	EI Plantío Calle Ochandiano n 10 Plana 2a 28023 Madrid	EUR	91 525	12 667	1 451 540	78 526	78 526	94,00%	0	234 158	5 683	0	Assurance
UBS International Infrastruct (3)	8 avenue Hoche 75008 PARIS	EUR	14 134	15 325	28 052	46 767	31 032	100,00%	0	0	-3 858	0	Gestion d'actifs

Renseignements concernant les filiales et les participations au 31/12/2009 (suite)

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux Propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres Brute	Valeur d'inventaire des titres Netie (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffres d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
B - Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication.													
Filiales françaises			---	---	---	8 962	7 881	---	56 366	---	---	3 407	
Filiales étrangères			---	---	---	0	0	---	0	---	---	0	
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	55 074	42 096	---	119 264	---	---	3 739	
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	2 554	928	---	3 092	---	---	0	
C - Renseignements globaux sur les titres(A+B)													
Filiales françaises			---	---	---	3 981 444	3 911 188	---	700 790	---	---	302 093	
Filiales étrangères			---	---	---	1 510 788	1 291 456	---	6	---	---	86 515	
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	722 857	574 028	---	434 658	---	---	51 134	
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	522 024	333 766	---	122 271	---	---	43	

(1) Les données sont provisoires pour les colonnes : Capital, Capitaux Propres autres que capital et résultat, Total bilan, Chiffres d'affaires, Bénéfice ou perte. En cours de validation par les CAC

(2) les données renseignées sont les données figurantes dans l'annexe au 31.12.2008

(3) les données renseignées sont les données au 31.12.2008

(4) les données renseignées sont les données au 30.06.2009 (clôture décalée)

(5) les données renseignées sont les données au 31.03.2009 (clôture décalée)

4.4.5. - Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable

Nom	Forme juridique	Siège social
5/7 RUE SCRIBE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ALPECUREUIL	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ANTICIPA	GIE	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 2	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 3	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 4	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 5	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 6	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 7	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURIMMEUBLE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
CANTIS	GIE	16-18 place du Général Catroux - 75017 Paris
CAPTIVA CAPITAL PARTNERS	SCA	41 avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg
CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II	SCA	41 avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg
CAPTIVA CAPITAL PARTNERS III	SCA	41 avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg
CDC INTERNATIONAL	GIE	3 quai Anatole France - 75007 Paris
CIMO	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
CNP IMMOBILIER	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
E&R REAL ESTATE	SCA	20, Boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg
FONCIERE ADYTON 1	SCI	24 rue Jacques Ibert - 92533 Levallois-Perret
FONCIERE CNP	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
GF DE LA GRANDE HAYE	SC	102 rue de Réaumur - 75002 Paris
GIMAR FINANCE	SCA	9 avenue de l'Opéra - 75001 Paris
GROUPEMENT PROPRIETES CDC CNP	SC	45, avenue Vicor Hugo - 93530 Aubervilliers
I-CDC	GIE	56 rue de Lille - 75007 Paris
ILOT 13	SCI	50/56 rue de la Procession - 75015 Paris
ILOT A5B	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
ISSY DESMOULINS	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
ISSY VIVALDI	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
KLEMURS	SCA	21 avenue Kléber - 75116 Paris
L'AMIRAL	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
MONTAGNE DE LA FAGE	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
PARVIS BELVEDERE	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
PEGASE	SCI	5 Boulevard Malesherbes - 75008 Paris
PIAL 22	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
PIAL 23	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
QUAI DE SEINE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
REIM EUROCORE 1	SCA	10 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg
RUE DE RENNES (136)	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
RUEIL NEWTON	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
S-CDC	GIE	110 rue de l'Université - 75007 Paris
SCI DE LA CNP	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
SICAC	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DEFENSE	SCI	5 Boulevard Malesherbes - 75008 Paris
VENDOME EUROPE	SCI	Cœur Défense Tour B - La Défense 4 - 100 Esplanade du
VICTOR HUGO 147	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
VIVIER MERLE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS	SCA	46A avenue J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg
WHITEHALL 2008	SCA	9-11 Grande Rue L-1661 Luxembourg

4.5. - Composition de l'actionnariat

4.5.1. - Composition du capital social

Le capital social est composé de 148 537 823 actions de 4 euros nominal chacune, dont 148 033 560 donnant droits au dividende de l'exercice.

Nombre d'actions	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Nombre d'actions ordinaires existantes	148 537 823	148 537 823
Actions propres Nombre d'actions	-504 263	-707 681
Nombre d'actions ordinaires donnant droit à dividende	148 033 560	147 830 142

4.5.2. - Actions propres détenues par CNP Assurances

Mouvements intervenus dans l'exercice :

Mouvements	Nombre d'actions
Aquisitions	3 245 813
Cessions	3 449 231

Nombre et valeur à la clôture :

Mouvements	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Nombre d'actions	504 263	707 681
Valeur Comptables des actions en euro	35 212 317	40 856 620

4.6. - Réserves, fonds propres, réévaluation

milliers d'euros

Dénomination	Nature des réserves	31 Décembre 2008	Affectation du résultat 2008	Résultat 2009	Variation de l'exercice	31 Décembre 2009
Capital social	Statutaire	594 151				594 151
Prime d'émission	Statutaire	981 500				981 500
Réserve de réévaluation des forêts	Réglementaire	21 564				21 564
Réserve spéciale des plus values à long terme	Réglementaire	1 396 309				1 396 309
Réserve de capitalisation	Réglementaire	1 372 865			36 850	1 409 715
Réserve fonds de garantie	Réglementaire	25 872	22 200			48 072
Réserves facultatives	Autre	1 682 999	135 684			1 818 684
Réserve pour éventualité	Autre	338 850				338 850
Impacts Fonds Propres Immeubles	Autre	-62 334				-62 334
Provision pour dépréciation durable	Réglementaire	-7 419			762	-6 657
Report à nouveau		1 264	391 237			392 501
Résultat de l'exercice		970 903	-970 903	934 268		934 268
Total Général		7 316 525	-421 782	934 268	37 612	7 866 623

4.7. - Autres informations sur le bilan

4.7.1. - Comptes de régularisation Actif Passif

En milliers d'euros

Comptes de régularisation	31 Décembre 2009		31 Décembre 2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Intérêts courus non échus	3 008 275		2 675 305	
Frais d'acquisition reportés	732		1 589	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			26	
Charges payées d'avance	773 477		669 702	
Produits à recevoir	48 662		50 659	
Amortissement actuariel (produits)	2 616 651		2 697 805	
Produits comptabilisés d'avance		132 810		100 864
Amortissement actuariel (charges)		1 276 112		1 098 027
Intérêts perçus d'avance		43 724		54 786
Total	6 447 797	1 452 647	6 095 086	1 253 677

4.7.2. - Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes

en milliers d'euros

Postes du Bilan	Produits à recevoir		Charges à payer	
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Autres créances :	250 099	252 221	207 537	216 799
- Personnel			2 813	1 911
- Débiteurs divers	250 099	252 221	204 724	214 888
Comptes de régularisation actif	3 056 937	2 727 553		
- Intérêts et loyers acquis non échus	3 008 275	2 675 305		
- Frais d'acquisition reportés		1 589		
- Autres comptes de régularisation	48 662	50 659		
Autres dettes :			1 511 912	1 048 521
- Personnel			174 098	158 489
- Créanciers divers			1 337 814	890 032
Total	3 307 036	2 979 774	1 719 449	1 265 320

En milliers d'euros

Postes du Bilan	Produits constatés d'avance		Charges constatées d'avance	
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Comptes de régularisation actif			3 390 860	669 728
- Frais d'acquisition reportés			732	
- Amortissement actuariel			2 616 651	
- Autres comptes de régularisation			773 477	669 728
Comptes de régularisation passif	1 452 646	100 864		
- Intérêts perçus d'avance	132 810			
- Amortissement actuariel	1 276 112			
- Intérêts perçus d'avance	43 724			
Total	1 452 646	100 864	3 390 860	669 728

4.7.3. - Détail de la provision pour risques et charges

		en milliers d'euros	
Intitulé de la provision	Objet	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Provision de réévaluation	Secteur immobilier	3 088	3 206
Provision Tempête	Provision destinée à couvrir les frais de remise en état des massifs forestiers		36
Provision de change	Provision Perte de change	754	754
Autres provisions	Provision pour litiges et risques divers	52 063	52 274
Total		55 905	56 270

4.7.4. - Actif en devises

Poste du bilan	Nature de la devise	Mt devise en milliers	Contre valeur en milliers d'euros
Autres placements			754 344
	\$ US	726 382	504 222
	Couronne Suédoise	687	67
	Franc Suisse	121 789	82 090
	Livre sterling	149 169	167 964

Détail par devise du poste « différence de conversion Actif »

En milliers d'euros		
Différences de conversion en devises	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
\$ US	19 603	27 558
Couronne suédoise	-5	-8
Couronne danoise	37	30
Franc suisse	236	326
Livre sterling	14 673	20 120
Peso argentin	12	19
Total	34 556	48 045

4.8. - Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance

	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
AU RESULTAT		
1. Charges des provisions d'assurance vie	8 460 702	6 670 178
2. Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	7 195 463	6 477 112
<i>Intérêts techniques incorporés</i>	<i>1 835 260</i>	<i>1 799 640</i>
<i>Participation aux bénéfices incorporée</i>	<i>5 360 203</i>	<i>4 677 472</i>
3. Utilisation des provisions pour participations aux bénéfices	712 427	718 906
4. Impact transfert du régime REPAG	-366 838	
Total	16 001 754	13 866 196
AU BILAN		
Variation des Provisions mathématiques		
1. Provisions d'assurance vie à la fin de l'exercice	201 930 262	185 928 509
2. Provisions d'assurance vie au début de l'exercice	-185 928 509	-172 062 313
Total	16 001 753	13 866 196

4.9. - Ventilation des provisions techniques issues des contrats PERP

	En milliers d'euros	
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Engagements d'assurances libellés en euros - provisions mathématiques des rentes en cours de constitution	442 858	368 857
Engagements d'assurance libellés en unités de comptes	89 258	60 680
Provisions techniques spéciales des opérations en unités de rentes	109 662	83 661
TOTAL	641 778	513 198

4.10.- Provision pour risque d'exigibilité.

En milliers d'euros	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Montant de la moins-value latente globale nette article R.331-5-1	-3 061 485	1 852 007
Montant de la provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des autres provisions techniques	23 333	626 082
Montant de la charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constituer sur exercices futurs	12 490	390 950
Bénéfice net réel hors impact du transfert de charge sur la PRE	1 182 412	714 570

Note 5. - Compte de Résultat

5.1. - Ventilation des produits et charges de placements

31 Décembre 2009

en milliers d'euros	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	Total	31 Décembre 2008
<u>PRODUITS DES PLACEMENTS</u>				
Revenus des participations	178 994	38 781	217 775	135 666
Revenus des placements immobiliers	26	419 066	419 092	297 445
Revenus des autres placements		7 637 361	7 637 361	7 626 631
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)		523 752	523 752	643 326
Revenus des placements	179 020	8 618 960	8 797 980	8 703 068
Autres produits des placements	8 995	517 862	526 857	401 561
Profits provenant de la réalisation des placements	6 248	3 256 260	3 262 508	2 851 375
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS	194 263	12 393 082	12 587 345	11 956 004
<u>CHARGES DES PLACEMENTS</u>				
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts, agios...)		447 484	447 484	626 829
Autres charges des placements	182 882	1 423 905	1 606 787	2 071 365
Pertes provenant de la réalisation des placements		2 117 956	2 117 956	1 507 172
TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS	182 882	3 989 345	4 172 227	4 205 366
<u>PRODUITS NETS DES PLACEMENTS</u>	11 381	8 403 737	8 415 118	7 750 638

5.2. - Ventilation des produits et charges des opérations techniques

CATEGORIE VIE (en milliers d'euros)

CATEGORIES 1 à 19	Contrats De Capitalisation À Prime Unique (Ou Versements Libres)	Contrats Individuels D'Assurance Temporaire Décès (Y Compris Groupes Ouverts)	Autres Contrats Individuels D'Assurance Vie À Prime Unique (Ou Versement Libres) (Y Compris Groupes Ouverts)	Autres Contrats Individuels D'Assurance Vie À Prime Périodique (Y Compris Groupes Ouverts)	Contrats Collectifs D'Assurance En Cas De Décès	Contrats Collectifs D'Assurance En Cas De Vie	Contrats D'Assurance Vie Ou De Capitalisation En Unités De Compte À Prime Unique (Ou Versements Libres)	Contrats D'Assurance Vie Ou De Capitalisation En Unités De Compte À Primes Périodiques	Contrats Collectifs Relevant De L'Article L 441.1 Du Code Des Assurances *	PERP	Acceptations En Réassurance (Vie)	TOTAL
Primes	53 834	87 617	19 993 655	41 445	1 607 654	693 717	1 006 799	39 516	562 258	110 935	154 328	24 351 758
Charges des prestations	63 463	33 806	12 034 596	156 534	360 705	227 648	931 339	84 581	286 824	7 798	85 823	14 273 117
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-12 163	582	6 397 089	-52 838	14 045	424 084	1 872 362	-123 234	223 655	109 780	43 563	8 896 925
Ajustement A.C.A.V							2 068 997	3 496		14 772		2 087 265
Solde de souscription	2 534	53 229	1 561 970	-62 251	1 232 904	41 985	272 095	81 665	51 779	8 129	24 942	3 268 981
Frais d'acquisition	389	7 753	317 426	765	643 147	2 817	27 969	248	19 424	2	22 867	1 042 807
Autres charges de gestion nettes	1 464	3 709	862 105	3 743	221 777	5 417	110 163	1 407	165	8 665	5 191	1 223 806
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 853	11 462	1 179 531	4 508	864 924	8 234	138 132	1 655	19 589	8 667	28 058	2 266 613
Produit net des placements	20 870	629	7 348 471	63 759	46 682	144 460	344 471	582	162 861	21 042	15 042	8 168 869
Participation aux résultats et intérêts techniques	11 165	1 920	7 087 411	66 448	158 899	128 967	201 579	16 396	477 278	20 612	28 702	8 199 377
Solde financier	9 705	-1 291	261 060	-2 689	-112 217	15 493	142 892	-15 814	-314 417	430	-13 660	-30 508
Primes cédées		62 391	18 090	876	109 760	448 740			273 674		12 908	926 439
Part des réassureurs dans les charges des prestations		28 477	-937	-255	36 254	43 366			158 841		9 723	275 469
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques		-286		-477	-4 268	397 176			114 833		591	507 569
Part des réassureurs dans la participation aux résultats					8 066	14 103			282 251			304 420
Commissions reçues des réassureurs		32 799	26	1 553	41 805	1 442					2 405	80 030
Solde de la réassurance		-1 401	-19 001	-55	-27 903	7 347			282 251		-189	241 049
RESULTAT TECHNIQUE	10 386	39 075	624 498	-69 503	227 860	56 591	276 855	64 196	24	-108	-16 965	1 212 909
Hors compte												
Montant des rachats	35 945	1 344	6 759 417	61 900	45	38 174	587 177	44 496		5 695	57	7 534 250
Intérêts techniques bruts de l'exercice	3 824	1 804	1 719 970	57 010	1	48 287	97	11 584			1 842 577	3 685 154
Provisions techniques brutes à la clôture	588 427	62 509	187 896 090	1 598 966	1 361 665	4 153 022	19 597 189	850 135	10 880 986	654 376	338 541	227 981 906
Provisions techniques brutes à l'ouverture	619 640	56 998	173 010 655	1 580 646	1 657 736	3 580 893	18 876 084	960 606	10 173 310	522 253	275 479	211 314 300

* Y compris PERP Poste L441

CATEGORIE NON VIE (en milliers d'euros)

CATEGORIES 20 à 39	Domages corporels contrats individuels	Domages corporels contrats collectifs	Acceptations	Total
Primes acquises	3 027	21 140	717	24 884
<i>1a. Primes</i>	3 028	21 140	717	24 885
<i>1b. Variation des primes acquises et risques en cours</i>	1			1
Charges des prestations	-7 118	23 698	-3 702	12 878
<i>2a. Prestations et frais payés</i>	261	19 074	14	19 349
<i>2b. Charges des provisions pour prestations et diverses</i>	-7 379	4 624	-3 716	-6 471
Solde de souscription	10 145	-2 558	4 419	12 006
Frais d'acquisition	77	1 363	-1 253	187
Autres charges de gestion nettes	888	1 288	4	2 180
Charges d'acquisition et de gestion nettes	965	2 651	-1 249	2 367
Produits des placements	1 104	6 554	116	7 774
Participation aux résultats	3	1	737	741
Solde financier	1 101	6 553	-621	7 033
Part des réassureurs dans les primes acquises				
Part des réassureurs dans les prestations payées				
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	23	8 099		8 122
Part des réassureurs dans les participations aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	-90			-90
Solde de la réassurance	-67	8 099		8 032
RESULTAT TECHNIQUE	10 214	9 443	5 047	24 704
Hors compte				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours(clôture)	15			15
Provisions pour primes non acquises et risques en cours(ouverture)	14			14
Provisions pour sinistres à payer(clôture)	-269	2	1 066	799
Provisions pour sinistres à payer(ouverture)	618		4 766	5 384
Autres provisions techniques(clôture)	24 625	186 733	767	212 145
Autres provisions techniques(ouverture)	31 114	182 130	46	213 290

5.3. - Charges de personnel

« La ventilation des charges de personnel s'établit ainsi » :

	en milliers d'euros		
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008	Variations
Salaires	167 055	157 316	6,2%
Charges sociales	92 911	88 030	5,5%
Autres	9 216	9 149	0,7%
Total	269 182	254 495	5,8%

5.4. - Commissions

Le montant des commissions afférent à l'assurance directe, comptabilisé pendant l'exercice, est de 1 832 152 milliers d'euros.

Ce montant comprend les commissions de toute nature allouées aux partenaires de la CNP qui distribuent ses produits.

5.5. - Ventilation des opérations exceptionnelles et non techniques

	En milliers d'euros	
Postes du compte de résultat	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
<u>Détail des autres produits non techniques</u>	-378 135	391 145
Intérêts sur prêts divers	39	
Autres produits non techniques	287	856
Report de charges constitué en vertu de l'art. R331-5-4 du Code des Assurances	-378 461	390 289
<u>Détail des autres charges non techniques</u>	1 691	2 118
Frais de communication	1 691	2 118
<u>Détail des produits exceptionnels</u>	16 860	60 621
Produits exceptionnels	11 639	60 473
Reprises des provisions pour risques et charges	5 221	148
<u>Détail des charges exceptionnelles</u>	19 286	71 359
Pertes sur exercices antérieurs	2 847	9 467
Charges exceptionnelles de l'exercice	11 583	15 968
Cessions d'immobilisations d'exploitation		
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 856	45 924

5.6. - Charges d'impôts

Détail de la charge d'impôts	En milliers d'euros	
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008
Impôt société	142 505	260 974

La charge d'impôt de l'année inclus un impôt exceptionnel pour un montant de 32 371 K€ correspondant au redressement fiscal portant sur les années 2006-2007.

5.7. - Participation des assurés aux résultats techniques et financiers

Désignation	En milliers d'euros				
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
A. Participation aux résultats	8 200 118	6 870 424	7 398 508	4 361 253	4 130 421
A1. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	8 255 903	7 294 578	7 231 051	3 730 707	3 306 098
A2. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-55 785	-424 154	167 458	630 546	824 323
B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A 132.2 (1)					
B1. Provisions mathématiques moyennes (1)	190 213 416	176 166 996	161 154 346	87 885 646	80 381 034
B2. Montant minimal de la participation aux résultats (3)	5 582 383	4 295 598	5 264 174	3 732 252	3 250 916
B3. Montant effectif de la participation aux résultats (2) & (3)	6 514 975	5 509 731	6 410 968	4 041 142	3 758 078
B3a. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	6 573 179	5 936 413	6 240 936	3 639 312	3 208 128
B3b. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-58 204	-426 682	170 032	401 830	549 950

(1) Demi-somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, correspondant aux contrats des catégories à l'article A 132.2

(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux contrats des catégories visées à l'article A 132.2

(3) Participation nette de prélèvement sur encours à compter de 2007 (participation brute pour les exercices antérieurs).

5.8. - Effectif

L'effectif au 31 Décembre 2009 par catégorie se décompose comme suit :

Statuts	en nombre de personnes		
	31 Décembre 2009	31 Décembre 2008	Variations
Cadres	1 970	1 915	2,9%
Non cadres	1 462	1 442	1,4%
Total	3 432	3 357	2,2%

5.9. - Rémunération des dirigeants

Les éléments ci-dessous, présentent, en cumul, et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération des administrateurs de CNP Assurances, comprenant ceux du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général.

En 2009 :

- ✓ Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées par la Société aux administrateurs de CNP Assurances, ainsi qu'au Président du Conseil d'administration et du Directeur Général, au titre de l'exercice 2009 se monte à 1 911 316 € (incluant rémunération fixe, variable, jetons de présence et avantages en nature éventuels).
- ✓ Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement de pensions ou de retraite du Directeur Général et du Président de CNP Assurances s'élève à 3 152 550 €.
- ✓ Indemnités de fin de contrat de travail : il n'y a pas d'indemnité de fin de contrat de travail pour les principaux dirigeants du groupe à l'exception des dispositifs contractuels ou conventionnels pouvant exister.
- ✓ Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2009 par la Société. Aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions de performance n'a été effectuée au profit des administrateurs et des dirigeants de CNP Assurances.

En 2008 :

- ✓ Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées par la Société aux administrateurs de CNP Assurances, ainsi qu'au Président du Conseil d'administration et du Directeur Général, au titre de l'exercice 2008 se monte à 1 973 393 € (incluant rémunération fixe, variable, jetons de présence et avantages en nature éventuels).
- ✓ Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement de pensions ou de retraite du Directeur Général et du Président de CNP Assurances s'élève à 272 441 €.
- ✓ Indemnités de fin de contrat de travail : il n'y a pas d'indemnité de fin de contrat de travail pour les principaux dirigeants du groupe à l'exception des dispositifs contractuels ou conventionnels pouvant exister.
- ✓ Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2008 par la Société. Aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions de performance n'a été effectuée au profit des administrateurs et des dirigeants de CNP Assurances.

5.10. - Résultats financiers sur cinq ans

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capital en fin d'exercice (en milliers)					
Capital social en milliers d'euros	594 151	594 151	594 151	554 541	554 541
Nombre d'actions ordinaires existantes	148 537 823	148 537 823	148 537 823	138 635 302	138 635 302
Opérations et résultats de l'exercice (en milliers)					
Chiffre d'affaires hors taxes	24 376 642	22 817 647	25 010 602	15 491 627	11 738 883
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	1 099 789	1 301 111	1 295 608	713 358	812 240
Impôt sur les bénéfices	142 505	260 974	285 510	113 740	166 632
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	934 268	970 903	922 744	553 654	605 146
Résultats par action (en unité)					
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	7,40	8,76	8,72	5,15	5,86
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	6,29	6,54	6,21	3,99	4,37
Dividende attribué à chaque action (*)	3,00	2,85	2,85	2,30	1,91
Personnel					
Effectif moyen pendant l'exercice	3 432	3 357	3 261	3 247	3 199
Montant de la masse salariale de l'exercice y compris avantages sociaux (en milliers d'euros)	269 182	254 495	242 249	224 539	207 563

*proposition de dividende à distribuer en 2010

Le nominal de l'action est égale à 4 euros.

5.11. - Chiffre d'affaires par secteur géographique

Opérations brutes en K€

Chiffre d'affaires par secteur géographique	31/12/2009	31/12/2008	%
France	24 266 976	22 703 892	6,9%
Hors de France	109 666	113 755	-3,6%
- Succursale Italie	57 646	59 907	-3,8%
- Succursale Espagne	262	108	142,6%
- Cofidis Union Européenne	51 758	53 740	-3,7%
Total	24 376 642	22 817 647	6,83%

5.12. - Honoraires des commissaires aux comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EN 2009		MAZARS	%	KPMG	%
AUDIT					
Certification, examen des comptes individuels et consolidés		824	91%	875	52%
CNP Assurances		807		868	
PERP CNP Assurances		17		7	
Autres missions accessoires et autres missions d'audit *		84	9%	795	48%
TOTAL		908	100%	1 670	100%

* Les "autres missions accessoires et autres missions d'audit " recouvrent notamment des prestations liées à des opérations d'acquisitions externes.

Note 6. - Engagements hors bilan

Catégories de stratégies par nature d'IFT <i>en milliers d'euros</i>	Montants 31 décembre 2009		durées de vie résiduelles		
	engagements reçus	engagements donnés	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Stratégie de rendement					
IFT Equity					
Achat Call - Put	2 023 111		1 954 086	47 215	21 810
Vente Call - Put		1 950 088	1 950 088		
IFT Taux					
Achat Cap	37 882 000		2 066 000	18 255 000	17 561 000
Vente Cap		4 095 000		2 070 000	2 025 000
Swap					
Receive Swap	4 249 615		805 148	1 107 307	2 337 160
Pay Swap		4 074 680	867 496	637 646	2 569 538
Total reçus	44 154 726		4 825 234	19 409 522	19 919 970
Total donnés		10 119 768	2 817 584	2 707 646	4 594 538

Les comptes de régularisation sur IFT (primes restant à amortir) correspondent essentiellement à des stratégies de rendement avec des achats de CAP

Note 7. - Renseignements relatifs au passif subordonnés

TSR							<i>en millions d'euros</i>
Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis	Taux servi	Échéance	
11/04/2001	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	150	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021	
23/05/2001	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	50	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021	
17/07/2001	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	50	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021	
04/12/2001	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	150	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021	
25/02/2002	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	100	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021	
10/04/2002	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	250	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021	
25/04/2003	TSR Taux fixe / variable	FR0000474421	Euros	300	5,25% annuel jusqu'en 2013, puis Euribor3M + 200bps jusqu'en 2023	16/05/2023	
23/06/2003	TSR Taux fixe / variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	Euros	200	4,7825% jusqu'en 2013 et Euribor + 200bps à partir du 24/06/2013	23/06/2023	
15/11/2004	TSR Taux fixe / variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	Euros	90	4,93% jusqu'en 2016 et Euribor + 160bps à partir du 15/11/2016	Indéterminée	
15/11/2004	TSR Taux fixe / variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	Euros	93	Euribor 3 mois + 70bps jusqu'en 2016 et Euribor 3 mois + 160bps à partir du 15/11/2016	Indéterminée	
Total TSR				1 433			

EMPRUNTS SUBORDONNES							<i>en millions d'euros</i>
Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis	Taux servi	Échéance	
21/06/2004	Emprunt subordonné Taux variable	HSBC	Euros	250	TEC10 + 10bps Cap à 9%	Perpétuelle	
24/09/2004	Emprunt subordonné Taux variable	HSBC	Euros	50	TEC10 + 10bps Taux global capé à 9%	Perpétuelle	
11/03/2005	Emprunt subordonné Taux variable	ABN AMRO	Euros	25	6,25% jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) Cap à 9% et floor à 2,75%	Perpétuelle	
11/03/2005	Emprunt subordonné Taux variable	ABN AMRO	Euros	225	6,50% jusqu'en 2009 puis 3% + 22,5% fois EUR CMS10ans	Perpétuelle	
27/06/2005	Emprunt subordonné Taux variable	DEUTSCHE BANK	Euros	75	7% jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 + 30bps Cap à 10 fois (CMS 10 -ans - CMS 2 ans) Floor à 2%	Perpétuelle	
16/05/2006	Emprunt subordonné Taux variable	IXIS CIB	Euros	160	5,25% jusqu'au 16/05/2036 puis EURIBOR 3 mois + 185bps (y compris Step Up 100 bps à Call Date)	Perpétuelle	
22/12/2006	Emprunt subordonné Taux fixe	IXIS CIB	Euros	1250	4,75%	Perpétuelle	
20/12/2006	Emprunt subordonné Taux variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	Euros	108	Euribor 3mois + 95bps jusqu'au 20 déc. 2026 puis Euribor 3 mois + 195bps à compter du 20 déc. 2026	Indéterminée	
Total Emprunts subordonnés				2 143			
TOTAL PASSIFS SUBORDONNES				3 576			